

COMPTE RENDU

REUNION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

22 NOVEMBRE 2016 / 17H15-18H45

Présents : Mme LARMINIER Morgane (Principale, adjointe au Chef d'Etablissement), Mme BONNET Sylvie (Professeur documentaliste), Mme CHARBONNIER-LENTIN Marie-Hélène (Professeur de Lettres classiques), Mme PONS-RIBOT Géraldine (Professeur d'anglais), Mme SOULA Elisabeth (Professeur d'anglais), Mme TROCHET Agnès (Professeur de technologie) Mme GAILLARDOU Nadia (Infirmière), Mme SALIVA Cécile (CPE), M. MIANI Kévin (Animateur), Camille BARRAU 4^{ème} 3, Rayan MALEKY 4^{ème} 3, Victor MARINHO 5^{ème} 2, Matéo LE BOZEC 4^{ème} 5, Matthieu TERSEN 4^{ème} 2, Mme CANDAUDAP Lucile (parent d'élève), Mme DURRIEUX Karine (parent d'élève), M. LE BRUCHEC Mikel (parent d'élève), Mme MOTET Vanessa (parent d'élève).

Excusés : M. FIGUIER, Principal, Claire LABATUT 5^{ème} 2, Quentin MALAGA 4^{ème} 1, Mme HERMEL, parent d'élève.

Préambule : rappel des missions du CESC

- Contribuer à **l'éducation à la citoyenneté**
- Préparer le plan de **prévention de la violence**
- Proposer des actions pour aider les parents en difficultés et **lutter contre l'exclusion**
- Définir un programme **d'éducation à la santé et à la sexualité** et de **prévention des conduites addictives**

1. Bilan des actions 2015/2016

Un tableau récapitulatif des actions réalisées en 2015/2016 est présenté à tous. Vous trouverez ce tableau (actualisé suite à la réunion) en pièce jointe.

Les membres sont invités à poser des questions s'ils le souhaitent pour des précisions sur les actions réalisées :

- Les interventions intitulées « civisme dans les transports » se font avec des conducteurs et médiateurs de l'entreprise Tisséo. L'entreprise fait ensuite le point avec les conducteurs et les médiateurs sur les lignes desservant le collège afin de voir si les interventions ont un impact positif sur la baisse des

incivilités. Les responsables de Tisséo reviennent ensuite au collège pour faire le point avec la Direction.

- La laïcité : interventions des membres de la délégation régionale de la Ligue des Droits de l'Homme sur l'établissement avec rencontre préalable avec les enseignants. Puis interventions au CDI avec la classe : présentation de la Ligue, puis question soumise par groupe de 2 ou 3 élèves. Chaque groupe présente ensuite à l'ensemble de la classe ses réflexions sur la question posée. La Ligue des Droits de l'Homme fait ensuite un compte –rendu anonyme et précis des interventions.
- La laïcité : projet avec l'ALEJM et Mme Gaufreteau, professeur d'Arts Plastiques : la Laïcité en représentations picturales dans l'art engagé dans le cadre du parcours laïque et citoyen du Conseil départemental avec deux classes de 4^{ème} : travail sur l'affiche publicitaire, l'expression des émotions par les formes, les couleurs...
- Un bilan est fait également avec les intervenants du Conseil départemental notamment sur la problématique du harcèlement ou des réseaux sociaux. Les élèves se livrent éventuellement plus facilement à ces personnes qui nous préviennent immédiatement si besoin.

2. Programmation 2016/2017

Il a été décidé dans un souci de cohérence d'actions du CESC pour les élèves de notre établissement de reconduire les interventions pendant 4 ans sur les mêmes niveaux. Ainsi un élève entré en 6^{ème} en 2014/2015 bénéficiera d'une programmation stable dans les domaines de prévention et d'éducation pendant ses années dans notre collège.

Il est à noter cependant que les ateliers sécurité routière ne seront pas reconduits tous les ans, le Conseil Départemental n'intervient pas deux années consécutives sur le même collège.

En pièce jointe le tableau actualisé de programmation 2016/2017 du CESC.

Questions sur cette programmation et autres propositions :

- La sortie sécurité routière de cette année pour les 3^{ème} (sept 2016) n'a pas été appréciée comme les autres années pour des raisons d'organisation sur place. A retenter l'année prochaine sept.2017 puis prendre éventuellement une décision d'arrêt pour 2018.
- La question du **temps cumulé sur les écrans** est posée. Il s'agit de réfléchir collectivement à l'utilisation des téléphones et tablettes sur le collège. Une

réflexion est en cours également au Conseil d'administration. Une sensibilisation pourrait être faite auprès des élèves en lien avec **l'importance du sommeil**.

- Le problème du **poids des cartables** est toujours d'actualité. Il est demandé aux élèves de bien utiliser leur casier pour alléger le poids dans la journée. Se pose toujours le problème du poids des cartables sur le trajet collège-maison. **Est-ce que les tablettes vont permettre de ne plus transporter les manuels papiers ?** Nous rappelons qu'il s'agit pour le moment d'une **expérimentation**, qu'un bilan sera fait en fin d'année scolaire. Le coût de l'achat des manuels numériques est important. Nous sommes, si jamais les tablettes devaient se généraliser, dans une période de transition. Enseignants, élèves et parents sont dans l'expérimentation de cet outil. Il conviendra d'évaluer ce projet après quelques mois d'utilisation. Les parents d'élèves souhaitent bien sûr participer à l'évaluation.
- Madame Gaillardou constate des propos et une utilisation d'un vocabulaire violent et parfois **sexiste** de la part de certains jeunes. Les **ateliers de paroles** pourraient donc porter sur les **relations garçons et filles** afin de désamorcer certaines représentations figées.
- Il est question du **respect des locaux** : un passage du personnel et des CPE est en cours de programmation dans toutes les classes avec un ciblage particulier sur les classes de 4^{ème}. Monsieur Figuiet et Mme Larminier passent en début d'année dans toutes les classes de 6^{ème} pour insister sur ce point essentiel : propreté des sanitaires, des salles de classes, des lieux collectifs. Il est demandé à ce sujet que des grands paillasons soient installés ou réinstallés dans les lieux d'entrée : rez de chaussée du couloir du bas (aux deux entrées), entrée des salles de technologie. Les élèves suggèrent aussi des paillasons spécifiques (comme à l'entrée des vestiaires sur les stades) pour enlever la terre de leurs chaussures quand ils jouent au foot ou au rugby sur la zone herbeuse du plateau du collège).
- Continuer la **remise officielle des diplômes du Brevet** qui a été cette année un moment vraiment réussi. Attention toutefois au mot citoyenneté lors de cet évènement : les élèves n'ayant pas obtenu leur diplôme sont aussi citoyens !

3. Projets nouveaux à développer

- **Lutter contre l'exclusion** en faisant venir au collège des parents qui n'ont pas l'habitude de venir facilement : proposer des moments conviviaux autour d'un thème à définir : addictions ? Sommeil ? Après réflexion sur le moment le plus

opportun (principe du petit déjeuner partagé, soirée ?), il est possible de le proposer en fonction des intervenants que nous réussissons à solliciter lors des rencontres parents-professeurs du second semestre car de nombreux parents sont présents. Principe de tables rondes ou ateliers dans une salle avec partage de mets apportés par chacun.

- **La médiation par les pairs** : les petits conflits entre élèves se discutent avec une médiation menée par des élèves formés et volontaires sur les temps de récréation et dans un lieu dédié. Vous trouverez en pièce jointe la charte de la médiation par les pairs du ministère. Ce projet, s'il est judicieux de le mener au collège Jean-Pierre VERNANT, doit d'abord partir d'une étude menée en vie scolaire : combien de petits conflits/jour/semaine/mois pouvant relever de la médiation par les pairs ? Une fois ce bilan établi, nous verrons ce qu'il y a lieu de mettre en place. Dans le même temps Madame Larminier s'occupe d'obtenir les renseignements sur les associations qui s'occupent de la formation des médiateurs afin de monter le projet financièrement si besoin. Madame Durrieux se renseigne également.

4. Notification de crédits

Le collège bénéficie d'une délégation de crédits de 1417€ pour le financement des actions dans le cadre du CESC.

La séance est levée à 18h45.

La principale adjointe,



Morgane LARMINIER